

<https://www.pressegauche.org/Droits-des-Autochtones-Manon-Masse-obtient-un-autre-engagement-de-Francois>



# **Droits des Autochtones : Manon Massé obtient un autre engagement de François Legault**



- Communiqués -  
Date de mise en ligne : mardi 8 octobre 2019

---

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

---

**QUÉBEC, le 8 oct. 2019 - L'Assemblée nationale a appuyé à l'unanimité la motion de la porte-parole de Québec solidaire, Manon Massé, visant à reconnaître les principes et à s'engager à négocier la mise en oeuvre de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones.**

« Je suis émue que tous les parlementaires, incluant le premier ministre François Legault, s'unissent derrière ce geste fort et nécessaire à la réconciliation avec les Premières Nations et Inuit. La Déclaration ne fait pas que reconnaître les droits politiques, économiques, sociaux et culturels des autochtones au Québec : elle nous donne un cadre de travail et des normes pour établir un espace de collaboration et un véritable dialogue de nation à nations. C'est un moment historique », estime Manon Massé.

Reconnaître la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones est la deuxième recommandation du rapport Viens rendu public la semaine dernière. Il s'agit du second engagement qu'obtient Mme Massé de la part du premier ministre. La semaine dernière, ce dernier s'était engagé à donner suite aux recommandations du rapport en collaboration avec les Premières Nations et les Inuit dans le respect de leur autonomie.

Voici le texte de la motion présentée aujourd'hui par Manon Massé et adoptée à l'unanimité :

« Que l'Assemblée nationale prenne acte des conclusions de la Commission Viens exprimées le 30 septembre 2019 quant à la responsabilité de l'État québécois envers les constats accablants et douloureux énoncés dans son rapport ;

Qu'elle reconnaisse, comme l'ont affirmé les chefs de toutes les formations politiques représentées à l'Assemblée nationale, l'importance de poser des gestes concrets, dès maintenant, afin de mettre un terme à la discrimination envers les membres des Premières nations et des Inuit et de tisser des rapports égalitaires avec ceux-ci ;

Qu'elle prenne acte que le rapport de la commission Viens appelle le gouvernement du Québec à reconnaître et mettre en oeuvre la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, une recommandation que formulait également le rapport de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues ou assassinées déposé en mai dernier ;

Que l'Assemblée nationale demande au gouvernement du Québec de reconnaître les principes et s'engager à négocier la mise en oeuvre de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones avec les Premières nations et les Inuit. »